



INFOLETTRE DE L'ORIENTATION

Juin-juillet 2023

n° 27

Actualité :

Parcoursup : la phase d'admission complémentaire

La phase d'admission complémentaire se déroulera du 15 juin au 12 septembre 2023. Cette partie de la procédure offre aux candidats la possibilité de formuler de nouveaux vœux pour des formations qui ont encore des places disponibles.

Elle s'adresse à tous les candidats :

- ceux qui ont reçu uniquement des réponses négatives ou en attente durant la phase principale
- ceux qui ont déjà accepté une proposition d'admission en phase principale mais qui ont changé de projet d'orientation au cours de la procédure
- ceux qui n'ont confirmé aucun vœu au 6 avril (fin de la phase principale)
- ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup

Attention : La phase complémentaire NE permet PAS à un candidat de formuler un vœu pour une formation à laquelle il a déjà candidaté en phase principale.

En phase complémentaire, les établissements doivent également respecter des délais de réponse aux candidatures :

- Formations non-sélectives : au plus tard à la fin du 1er jour qui suit l'enregistrement du vœu
- Formations sélectives et licences traditionnelles à l'université avec une réponse OUI-SI : au plus tard à la fin du 8ème jour qui suit l'enregistrement du vœu.

Les candidats doivent répondre aux nouvelles propositions d'admission le jour même de la réception de la réponse (réponse reçue entre le 15 juin et le 23 août) ou le lendemain soir (réponse reçue entre le 24 août et le 14 septembre).

“

La logique vous mènera de A à B. L'imagination vous mènera partout.

Albert EINSTEIN

”

S'informer

Le site Internet du CIEN présente ses différentes missions et met à disposition des visiteurs de la documentation sur les études.

<https://cien.gouv.mc/>

Extra-scolaire

La Cellule Emploi-Jeunes accompagne les Monégasques, résidents de la Principauté et résidents des communes limitrophes ayant été scolarisés en Principauté dans leur recherche de job étudiant. L'été arrive... Un emploi saisonnier permet d'acquérir de nouvelles compétences et d'enrichir son CV.

<https://cellule-emploi-jeunes.gouv.mc/je-suis-un-jeune/1er-emploi-et-job-etudiant>



FOCUS

Les métiers de l'écologie, de l'environnement et du développement durable

Le secteur de l'environnement et du développement durable n'a jamais autant recruté ! Et cette dynamique devrait se poursuivre dans les années à venir. Tandis que les métiers liés à la nature recrutent des profils plutôt scientifiques, les trois-quarts des emplois se trouvent dans le traitement et la gestion de l'eau et des déchets et de nombreux autres secteurs (bâtiment, santé, assurances, transports, marketing, tourisme, énergie, chimie, industrie...). Via des emplois « verdissants » réduisant l'impact environnemental, aidant à la préservation de la biodiversité, faisant adopter des gestes écoresponsables... Les métiers se découpent en 4 grandes familles : la gestion de l'eau et des déchets ; l'efficacité énergétique ; la prévention des risques ; la protection de la nature.

La gestion de l'eau et des déchets est le domaine qui offre le plus d'emplois. Les besoins commencent à la collecte des déchets et vont jusqu'à la conception de systèmes de traitement des eaux, des résidus ménagers ou des rejets industriels. De nombreux professionnels contrôlent la qualité de l'eau et de l'air, supervisent les opérations de traitement des déchets, parfois pour en faire de l'énergie, tandis que d'autres supervisent les stations d'épuration des eaux usées.

Ainsi la gestion de l'eau propose plus d'une centaine de métiers : canalisateur, égoutier, agent de station d'épuration, technicien d'exploitation d'eau potable, responsable de station de traitement des eaux, ingénieur du génie sanitaire, hydrobiologiste...

La gestion des déchets regroupe des métiers accessibles du CAP à bac + 5 pour collecter, trier, traiter, dépolluer et recycler les déchets produits chaque année : responsable traitement de déchets, chef de projet sites pollués, ingénieur traitement des déchets...

L'efficacité énergétique. Les énergies renouvelables se développent et de nombreux professionnels travaillent à l'installation de panneaux solaires, à la maintenance d'éoliennes, de centrales solaires photovoltaïques ou géothermiques...

La transition énergétique suppose également la recherche d'une réduction de la consommation énergétique notamment dans le bâtiment en optimisant l'utilisation des ressources énergétiques. Des spécialistes travaillent dans ce domaine très technique : consultant en bilan carbone, ingénieur efficacité énergétique...

La prévention des risques concerne autant les risques de pollutions industrielles que les glissements de terrain ou les rejets carbonés. Si l'État et les collectivités sont le principal pourvoyeur d'emplois, les professionnels peuvent aussi travailler dans des bureaux d'études, des cabinets de service ou d'expertise. Les vigiles de l'environnement réalisent des diagnostics, des études ou des contrôles pour mettre en place ou faire appliquer des réglementations. Par ailleurs, de plus en plus d'entreprises s'engagent dans une démarche soucieuse de l'environnement en tenant compte du bilan carbone de leurs activités ou en ayant une meilleure utilisation des ressources naturelles. Les profils recherchés sont des techniciens (technicien de mesure de la pollution, technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique), des chefs de projet (responsable Qualité Sécurité Environnement, Responsable Hygiène Sécurité Environnement) et des ingénieurs (contrôle du bruit, biotechnologie, environnement, génie sanitaire...)

La protection de la nature. Ce secteur ne représente que peu d'emplois et concerne des professionnels qui mènent des actions de sensibilisation auprès du grand public et qui réfléchissent aux moyens de combiner aménagement du territoire et protection de la biodiversité végétale et animale. animateur nature, botaniste, garde du littoral ou océanographe... ils exercent principalement au sein d'organismes publics ou d'associations, la plupart partageant leur temps entre relevés de terrain et bureau d'études.

A Monaco, la préservation de l'environnement passe par 3 axes prioritaires : la mobilité, le traitement des déchets et l'efficacité énergétique des bâtiments. Cela se fait à travers la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire les gaz à effets de serre des émetteurs les plus polluants :

1. L'offre de vélos électriques en libre-service et le soutien à l'achat et à l'approvisionnement de véhicules électriques afin de circuler en ville sans bruit ni pollution,
2. L'utilisation d'énergies « vertes » avec des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques sur les toits de nombreux établissements publics,
3. Si la valorisation énergétique des ordures ménagères fonctionne depuis de nombreuses années dans l'usine d'incinération de la SMA, d'autres sources énergétiques sont encore à l'étude comme l'utilisation des eaux usées pour chauffer des bâtiments.

En dehors de ces trois secteurs porteurs d'emplois, il existe également quelques niches comme apiculteur avec des ruches en agglomération ou encore l'agriculture urbaine avec l'exploitation d'une ferme écologique.